Service de solidarité en établissement



Dossier de candidature

Dossier de candidature



L'opération Service de solidarité en établissement se déroulera en juillet et aoû

Elle est destinée aux jeunes garçons et filles qui auront eu 16 ans avant le 1er juillet 2022 et qui n'ont jamais participé à l'opération.

Le service dure deux semaines.

Les dossiers sont à rendre le plus vite possible, ils sont enregistrés dans l'ordre des dépôts.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération.

Le dossier doit comprendre:

- La fiche de candidature.
- La lettre de motivation.
- L'autorisation parentale signée.
- Une copie de l'attestation d'assurance de responsabilité civile du chef de famille.
- Une copie de l'avis d'imposition 2021.
- Un relevé d'identité bancaire au nom du jeune (compte courant uniquement, pas de compte livret) ou un relevé d'identité bancaire au nom des parents (une attestation sera alors délivrée afin d'autoriser le versement sur leur compte).
- Une photo d'identité.



LE PAVILLON DE LA CHAUSSÉE

Implanté dans un parc boisé de six hectares, l'établissement s'organise autour d'une très belle demeure du XIX^e siècle, à laquelle s'adosse la nouvelle aile médicalisée. L'établissement de soins de suite et de réadaptation accueille des personnes âgées de 60 ans et plus, nécessitant des soins en milieu médicalisé.

Il assure, enaval des affections aiguës gériatriques, la poursuite des soins et le travail de stimulation nécessairepour recouvrer l'autonomie en vue du retour à domicile.

Deux unités d'accueil:

- L'une médicalisée, de 22 lits, accueille des personnes dépendantes.
- L'autre unité, de 18 lits, concerne les convalescents.

Directeur: M MERVEILLE

LA FONTAINE MÉDICIS

"La Fontaine Médicis" offre à ses 94 résidents tout le confort d'une structure moderne bénéficiant d'un environnement calme et verdoyant.

Afin de répondre au mieux à l'accueil et aux besoins liés à la prise en charge des personnes âgées, la résidence "La Fontaine Médicis" accueille des personnes autonomes, semi-dépendantes et dépendantes.

Directrice: Mme MARIAGE

CESAP FOYER SAINT ROMAN - MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

Le foyer Saint-Roman a ouvert ses portes en 1980 à Gouvieux.

C'est un internat mixte pour adultes, de 16 à 60 ans, présentant un polyhandicap ou un retard mental profond d'origine précoce. Il y a aussi 19 places pour des accueils temporaires courts et des séjours d'observation.

Le projet de l'établissement est de proposer un lieu de qualité au résident en associant à la vie quotidienne des activités éducatives, des loisirs et des prises en charge thérapeutiques. Le foyer doit offrir au résident la possibilité d'être acteur de sa vie, d'agir en fonction de ses besoins, de son vécu et de sa pathologie.

Directrice: Mme MESSAGER

Fiche de candidature

Je soussigné(e):			
Nom:			
Prénom:			
Date et Lieu de naissance:			
Adresse:			
Téléphone:			
Portable:			
Scolarisé(e) à:			
En classe de:			
Établissement:			
1ère langue:			
2 ^e langue:			
Établissement fréquenté lors de la	prochaine rentrée	e scolaire :	
Projet personnel pour l'avenir:			
Souhaite travailler deux semaines	:		
		Je ne peux pas	Je peux
• Du lundi 11/07 au vendredi 22/07 inclus			
• Du lundi 25/07 au lundi 10/08 inclus			
• Du jeudi 11/08 au mercredi 31/08 inclus			
(Nous vous demandons de choisi	r au moins 2 pério	des.)	
Souhaite travailler dans le(s) établ (Vous avez la possibilité d'exprim de vos priorités. Toutes les cases d	er votre choix en a	attribuant à chaque établissement d	ci-dessous un numéro dans l'ordre
• Le CESAP			
La Fontaine MédicisLe Pavillon de la Chaussée			
Le ravilloit de la Chaussee			
Date:		C' /	
Lieu:		Signature:	

Contrat



Entre:

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Gouvieux représenté par Monsieur Patrice Marchand, Maire de Gouvieux,

L'établissement représenté par son directeur ;

Et

Le bénéficiaire du Service de solidarité en établissement

Il est convenu ce qui suit:

<u>Article 1 :</u> La mairie de Gouvieux souhaite proposer aux jeunes âgés de 16 ans, une activité pendant l'été. Elle consiste à rendre un service dans un des établissements médico-sociaux de la ville de Gouvieux. Cette action vise à apprendre aux jeunes la valeur du travail et les vertus du service rendu à autrui.

Article 2 : L'activité se déroulera pendant l'été sur une période de 2 semaines fixée en accord entre les 3 parties

Article 3 : Le contenu de l'activité sera librement défini par le directeur de l'établissement. Le jeune sera soumis aux horaires et contraintes de travail en vigueur dans l'établissement. Il devra adopter un comportement qui ne porte pas atteinte au respect de la hiérarchie, des salariés et des patients de l'établissement. À ce sujet, le président du CCAS se réserve le droit, sur avis du directeur de l'établissement, d'exclure de l'activité tout jeune qui pourrait s'écarter de cette exigence, voire après concertation entre toutes les parties, d'ajuster l'indemnisation.

Le jeune peut, par ailleurs, se voir exclu pour 3 retards non justifiés.

<u>Article 4</u>: En contrepartie une aide sociale de 400 euros sera versée au bénéficiaire du Service de Solidarité en établissement dans les jours qui suivront la fin de l'activité.

<u>Article 5 :</u> La ville de Gouvieux a souscrit une assurance responsabilité civile pour le compte du jeune bénéficiaire de l'opération Service de solidarité en établissement. Ce dernier reste cependant responsable de ses fautes personnelles et volontaires. Il devra donc, préalablement à l'entrée dans l'activité, apporter la preuve de la souscription par ses parents à une assurance responsabilité civile le concernant.

SIGNATURE:

Le président du CCAS

Le Directeur d'établissement

Le bénéficiaire

Précédé de la mention « Lu et approuvé »



Exprimez, en quelques li les motivations de votre votre projet personnel e d'intérêt:	e candidature,
	THE RESERVE TO THE PARTY OF THE

Autorisation parentale

Signature:

Je soussigne(e) (nom et prenom):
Adresse
Téléphone :
Portable:
en tant que responsable légal(e) de (nom et prénom du jeune):
l'autorise à participer à l'opération Service de solidarité en Etablissement.
Observations particulières :
Date:



Julia Raillet répond à vos questions sur le fonctionnement du service civique de solidarité en Mairie de Gouvieux au 03 44 67 13 17

